

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 2 DROIT PRIVE - DROIT PRIVE A DISTANCE Année 2026-2027			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
MATIERES ANNUALISEES			
Courants contemporains du droit des affaires	20 H	6	Écrit ou oral
Propriété intellectuelle	20 H	6	Écrit ou oral
Procédure civile approfondie	20 H	6	Écrit
Droit des sociétés approfondi	20 H	6	Écrit
Droit des personnes approfondi	20 H	6	Écrit
Droit du numérique	20 H	6	Écrit
Droit patrimonial des couples	20H	6	Écrit
Les grandes mutations du droit de la responsabilité civile	20 H	6	Écrit
Procédure pénale approfondie	20 H	6	Écrit ou oral
Principes généraux de la responsabilité pénale	20H	6	Écrit
Contrats internationaux	20H	6	Écrit ou oral
Assurances dommages	20H	6	Écrit ou oral
Mémoire de recherche / Stage	00	12	
TOTAL Annuel	240 H		

Tout·e étudiant·e n'ayant pas validé une unité d'enseignement à l'issue de la première session est automatiquement inscrit·e à la seconde session. Dans ce cadre, la note obtenue lors de la seconde session se substitue intégralement à celle de la première session et seule cette note est prise en compte pour l'appréciation finale de l'année universitaire. L'absence non justifiée à une épreuve de seconde session entraîne une défaillance définitive à l'unité d'enseignement concernée.

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »
« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »